

BARBY

FLASH



Octobre 2011



Travaux de voirie au Clos Gaillard

SOMMAIRE

Page1. Le mot du maire.

Page2. Rentrée scolaire et travaux

Page3. Il était une fois...

Page4. Agenda

**Chères Barbysiennes,
ChersBarbysiens,**

LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

Les travaux continuent à aller bon train dans la Commune comme vous pourrez le constater dans l'article qui leur est consacré. Ils sont le fruit d'un intense travail de préparation puis de procédures administratives toujours plus lourdes et enfin de réalisations qui se constatent aisément.

Une tâche, non moins importante, occupe largement les services et vos élus mais à l'inverse des travaux elle se fait discrète. Et pourtant!

Il s'agit de tous les dossiers d'urbanisme pour lesquels la réflexion se poursuit activement.

Le projet de Plan Local de l'Urbanisme (PLU) arrive à la phase rédactionnelle de son règlement. Les étapes précédentes sont exposées en Mairie et je vous invite à venir cheminer dans l'élaboration de notre document d'urbanisme à la lecture des quatre panneaux d'information qui lui sont consacrés.

La désignation du Cabinet Patriarche comme assistant à maîtrise d'ouvrage de la Commune permet à notre projet d'urbanisation du Grand Clos de prendre des formes; ainsi une étude d'impact est en cours, le dossier de création de Zone d'aménagement concertée (ZAC) s'élabore et les premières esquisses en volume se dessinent avec des gabarits nedépassant pas deux niveaux au-dessus du rez-de-chaussée.

Le secteur du Pré Dex fait aussi l'objet de réflexions intéressantes en lien avec les propriétaires pour concevoir un aménagement de qualité qui s'identifiera comme l'entrée sud de la Commune.

D'ici quelques mois des documents écrits et de nouvelles réunions publiques vous seront proposés pour vous permettre de suivre l'avancement de ces projets et de vous exprimer si vous le souhaitez.

Vos élus attachent le plus grand prix à ces réflexions car ils savent qu'elles sont déterminantes pour l'avenir de Barby au travers des enjeux de préservation de l'environnement et du paysage, d'accueil de nouveaux logements et donc d'habitants et d'amélioration de notre qualité de vie à tous.



Une rentrée sportive
pour les plus jeunes.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

La diminution du nombre d'élèves inscrits à l'école élémentaire poursuit une tendance de longue durée de baisse des effectifs scolarisés ; en revanche, l'augmentation du nombre de très jeunes élèves entraîne cette année la mise en place de deux classes de petite section à l'école maternelle. On ne peut que déplorer néanmoins la suppression cette année d'un poste d'enseignant.

A L'ECOLE MATERNELLE

105 élèves

Directrice: Sandrine LUCIEN

en remplacement de Monique LAURENCE

Petite section (26 élèves) Denis OLIVERES

Petite section (25 élèves)

Sandrine LUCIEN

Moyenne et grande section (27 élèves) :

France BATISTELLI

Moyenne et grande section (27 élèves) :

Aline ZACCHINI



Fresque devant l'école maternelle peinte par les enfants au printemps 2011.

Les compléments de temps partiels sont assurés par Delphine SARRON et Laëtitia FERRISE. ATSEM: Agnès GRIMAUD, Sylvie POULET et Marion JEAN-BAPTISTE

A L'ECOLE ELEMENTAIRE

140 élèves

Directeur: Jean-Philippe CARRON

C.L.I.S. (9 élèves) : Fabien LAPERRIERE

CP (26 élèves) : Emmanuelle CELADIN

CE1 (24 élèves) : Catherine CHARLAIX

CE2 (26 élèves) : Marie-Hélène MILLET

CM1/CM2 (27 élèves) : Maryline DUTRUET

CM1/CM2 (28 élèves) : Jean-Philippe CARRON

Les compléments de temps partiels sont assurés par Violette CAO et Laëtitia FERRISE.

AU COLLÈGE JEAN MERMOZ

La rentrée s'est bien déroulée pour les 482 élèves du collège Jean Mermoz. Répartis en 5 classes de 6^{ème} et 4^{ème}, 4 classes de 5^{ème} et 3^{ème} et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, ils ont été accueillis par des équipes pédagogiques et administratives au complet. La nouveauté de cette rentrée est l'ouverture d'une section européenne Italien en 4^{ème} qui vient s'ajouter à la section européenne Anglais. Comme les années précédentes, l'accent est mis sur l'aide aux élèves en difficulté pour favoriser leur scolarité: aide aux devoirs, accompagnement éducatif, parrainage par des entreprises, stages en entreprises... Chacun espère que ces efforts permettront à tous de réussir au mieux, comme les 87 % de leurs camarades qui ont obtenu le Brevet des Collèges en juin.

LA RENTRÉE AU SICSAJ

LE SERVICE JEUNESSE (11-25 ANS)

Constitué de 2 animateurs, Rémi Dru, Karim Sid-Ahmed, encadré par la directrice Amélie Rey. Ce service met en place des animations pour les 11/25 ans, des sorties, des actions de prévention, des animations au sein des collèges de Barby et de Saint-Alban-Leysse. L'objectif commun à toutes ces actions est de connaître les jeunes et de les faire connaître grâce aux projets décidés et construits par eux. Pour les 16/25 ans, Karim Sid-Ahmed est présent afin de les aider dans leurs projets également: bourses jeunes afin de financer un départ en voyage, une action humanitaire, un projet autour du sport, de l'art... Première expérience dans la vie professionnelle avec quelques coups de pouce, comme une aide à la rédaction d'une lettre de motivation, d'un cv, d'une recherche de stage... Et pour les plus jeunes qui débutent dans leur vie d'adolescent le service jeunesse propose également le club junior ouvert pendant toutes les vacances scolaires: un lieu sécurisé comme un centre de loisirs, avec la possibilité pour les jeunes de construire eux-mêmes leur programme et leurs activités.

→ RENSEIGNEMENTS

Service jeunesse 04 79 70 83 48

LE SERVICE ENFANCE (3-12 ANS)

Animé par Anne-Sophie Blevarque, Françoise Rollet, Claire Malard, Marine Gros, Céline Balzaretti et Elisabeth Baré.

Le service enfance ce sont deux centres de loisirs ouverts tous les mercredis à Saint-Alban-Leysse (3/12 ans) et à Barby (4/12 ans). Pendant les

vacances scolaires l'offre s'étoffe avec l'ouverture de 3 autres centres de loisirs à Curienne, Saint-Jean-d'Arvey et Bassens. Le centre de loisirs est tout d'abord un lieu de convivialité où les copains sont heureux de se retrouver pour partager une activité mais aussi jouer, se reposer, lire... L'intercommunalité permet également des actions de plus grande envergure comme le projet « triangle des Bermudes » qui a vu le jour au mois de juillet 2011. Ces actions seraient plus difficiles à mettre en place sans l'aide des autres équipes mais surtout des autres enfants des centres de loisirs.

Le service enfance ce sont également des séjours qui sont mis en place pendant les vacances scolaires. Ils donnent la possibilité aux enfants de tester la tente, la préparation des repas pour 20 personnes! La découverte de nouvelles activités: équitation, théâtre, escalade...

Le service enfance jeunesse ouvre également, un lieu pour les parents ayant des enfants scolarisés de l'école maternelle au collège. Le coin « causette » est un lieu pour échanger, discuter, s'entraider, rire, apprendre... Encadré par une professionnelle de la famille accompagnée de Stéphanie Marrec en charge des relations familles, il permet aux parents de pouvoir échanger avec d'autres sur les difficultés et les joies d'être parent.

Un dépliant est distribué régulièrement via les écoles et les collèges, alors surveillez le cartable de vos enfants. Ces dépliants sont également disponibles à la mairie de Barby.

→ RENSEIGNEMENTS

Direction du service enfance jeunesse:
Florence Dupuy 04 79 70 76 01

INFOS TRAVAUX

TRAVAUX RÉCEMMENT ACHEVÉS

→ **Route de la Trousse** : liaison cyclable entre La Ravoire et Barby et aménagements de voirie, menés sous la co-maîtrise d'ouvrage de Chambéry métropole, de la Commune de la Ravoire et de la Commune de Barby. Quelques travaux de finition, notamment les plantations, restent à réaliser.

→ **Centre de loisirs Les Mouettes** : réfection complète de l'étanchéité de la toiture terrasse avec ajout d'une couche d'isolant mince, et remplacement de 5 lanterneaux.

→ **Cimetière** : création d'une rangée supplémentaire de caveaux.

→ **Gymnase** : remplacement complet du système de production d'eau chaude sanitaire.

TRAVAUX EN COURS

→ **Clos Gaillard** : aménagement de la liaison Est/Ouest de la rue du Chemin Neuf à partir de son accès avenue René Cassin jusqu'au parking de l'immeuble Les Graminées.

PROCHAINEMENT

→ **Route de la Trousse** : remplacement de l'ensemble des candélabres depuis le rond point de l'entrée de ville jusqu'à la nouvelle traversée piétonne.

→ **Impasse des Rochettes** : réfection de l'éclairage public, bordures et enrobés.

→ **Lotissement de la Bâtie** : création d'un escalier avec main-courante sur le chemin piéton entre l'allée du Rossignol et la route de Curienne.

→ **Maison médicale** : réaménagement des abords suite aux travaux d'extension du bâtiment.

LA VIE À BARBY

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES VENDANGES À BARBY, IL Y A QUELQUES 200 ANS.

A l'époque, la Commune comptait à peu près 200 habitants qui, pour la quasi-totalité, vivaient du travail de la terre. Mises à part deux fermes au Pré Dex, quelques fermes autour du Château et à Salins, toutes les habitations du village étaient agglomérées autour de l'église. Ainsi, tout le reste du territoire communal était occupé par la forêt (sur les hauteurs), par les champs, les prés et les vignes.

Ces dernières s'étendaient dans la plaine (« mas » dit Journail) et sur le coteau (« mas » dit le Grand Clos) et elles faisaient l'objet de soins attentifs de la part des propriétaires.

Le Conseil de la Commune avait lui aussi un rôle à jouer puisqu'il avait pour mission de désigner chaque année deux gardes-vignes.

Ainsi le 14 septembre 1817 « *le vice-syndic a fait observer au Conseil que l'approche de la maturité des raisins exigeait pour leur conservation la nomination de deux gardes-vignes... Le Conseil a été d'avis de nommer pour gardes-vignes BILLIARD Maurice, fils de Pierre, et TISSOT Jean-Claude⁽¹⁾, fils de Claude, auxquels il sera payé pour salaire par les propriétaires ou fermiers des vignes confiées à leur vigilance la somme*

de trente centimes ou un demi-pot-de-vin pour chaque journal (environ 3000 m²) au choix des dits propriétaires ou fermiers.

Le Conseil avait aussi pour mission de fixer le ban des vendanges. Ainsi, le 2 octobre 1817, « Monsieur le Syndic a invité le Conseil à entendre le rapport des nommés Maurice BILLIARD et Jean-Claude TISSOT, experts nommés par le dit Conseil pour faire la visite des vignobles, reconnaître la maturité du raisin et pouvoir ensuite fixer le ban des vendanges. Le Syndic et le Conseil, où le rapport des experts susdits, ont fixé à l'unanimité le ban des vendanges de la Commune de Barby, savoir pour le mas dit au Journail au 20 et 21 courant et pour celui dit au Grand Clos au 22 courant ».

Le 3 octobre 1819, le Conseil a aussi ajouté: « *Il a de suite été donné avis au peuple assemblé en le prévenant que ceux qui vendangeraien auparavant encourraient la peine de trente livres neuves d'amende et la confiscation de la vendange, en conformité de l'article 1^{er} chapitre 4, liv. 3 du règlement de la Savoie.* »

A l'époque, on ne badinait pas avec le règlement.
(1) L'arrière-grand-père du grand-père de Roland Tissot, né en 1785.

JOB D'ETE

Cet été, trois actions ont été organisées pour proposer des travaux aux jeunes de la Commune et de l'Agglomération.



Chantier éducatif à la salle des fêtes.

EMPLOI « ÉTÉ 2011 » POUR LES JEUNES DU CANTON

3 jeunes de Barby et 3 d'autres communes du canton ont participé aux travaux d'entretien des sentiers forestiers du 11 juillet au 15 juillet, encadrés par un animateur du SICSA.

CHANTIERS ÉDUCATIFS

3 jeunes de Barby et 4 extérieurs sont intervenus pour poursuivre les travaux extérieurs de rafraîchissement de la salle des fêtes du 18 au 22 juillet, encadrés par l'équipe éducative du service de prévention spécialisée de la

Sauvegarde; ces travaux interrompus par les intempéries seront terminés lors des prochaines vacances scolaires

CHANTIER JEUNES ENVIRONNEMENT 2011

1 jeune de Barby a participé au chantier à Cognin mis en place par Chambéry métropole en partenariat avec l'Association du Quartier du Centre-ville de Chambéry (AQCV) et la ferme du Forezan (1 semaine entre le 18 juillet et le 5 août).

BIBLIOTHÈQUE DE BARBY

→ **Exposition de peinture jusqu'au 25 novembre;** Christian Batardin, originaire de Les Marches, a accroché une dizaine de tableaux sur le thème de notre belle région.

→ **Une table thématique sur « Internet et les réseaux sociaux »** est également proposée jusqu'au 19 octobre. Qu'ils s'appellent, Facebook, twitter, viadéo, My space ou Skyblog, ils sont partout et l'on ne parle que d'eux.

→ Le comité de lecture a repris le **lundi 3 octobre** à 18h. Cette rencontre mensuelle est ouverte à toute personne aimant lire et partager ses moments de lecture, dans une ambiance sympathique.

L'accueil des 5 classes de l'école élémentaire a repris, et des animations sont proposées aux enfants lors de leurs visites.

→ **RAPPEL DES HORAIRES DE PERMANENCES**
Lundi et vendredi de 16h30 à 18h
Mercredi de 10 à 12h et de 16 à 19h.

DÉSHERBAGE DES ESPACES PUBLICS

La Commune s'est engagée dans un processus de gestion des espaces verts visant à limiter l'usage de pesticides et autres produits phytosanitaires notamment pour le désherbage des espaces publics (objectif zéro pesticide au niveau 2). Un plan de gestion des espaces verts a été établi visant à limiter les impacts environnementaux et à favoriser la biodiversité. Dans ce cadre, le bassin d'orage a été repéré et retenu comme site pilote classé en zone « espaces naturels », correspondant à un entretien dit « extensif ». C'est pourquoi la tonte courte régulière a été remplacée par un fauchage raisonnable, limité désormais à un débroussaillage deux fois par an. D'autres secteurs de la Commune sont également concernés et une description plus détaillée de ce plan de gestion des espaces verts fera l'objet d'un article dans un prochain *Barby Flash*.

ÉLAGAGE ET/OU COUPE D'ARBRES

Pour gérer au mieux la ressource « arbre » sur les domaines publics des voiries et de leurs abords, les services de la Commune cherchent à apporter des réponses adaptées à chaque situation. Ainsi que cela a été relaté dans la presse locale, nous vous confirmons que l'abattage du cèdre, arbre principal du rond-point à proximité de l'école maternelle et de la maison médicale, a été consécutif aux dommages causés par la foudre lors de l'orage survenu dans la soirée du vendredi 16 septembre.

TÉLÉTHON 2011

C'est reparti pour la 4^{ème} édition du Téléthon à Barby. L'association le Barbython se mobilise pour battre les 3 et 4 décembre prochains le record de l'an dernier: plus de 9 500 € récoltés malgré une météo hostile qui avait entraîné l'annulation de plusieurs manifestations. Seront ainsi organisés un relais 24h marche, course, ou rollers sur 2 km, une course des enfants, une course chronométrée ou en marche allure libre de 10 km le dimanche matin (avec parcours de repli en cas d'intempérie), une soirée dansante le samedi soir et de nombreuses autres animations. Les bénévoles comptent sur l'engagement et la participation du plus grand nombre, particuliers et associations, pour assurer la réussite de ce week-end, moment fort de générosité, solidarité et convivialité...

→ **POUR TOUT RENSEIGNEMENT contacter**

Chantal Mauretto: 06 82 44 64 13

Roland Paravy: 07 77 80 84 60

Pour la course: Marie Monaci: 06 31 19 28 88

LA VIE À BARBY

FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

3ÈME ÉDITION

Les inscriptions pour la 3^{ème} édition du défi « familles à énergie positive » sont ouvertes jusqu'à fin octobre.

Cette année c'est à l'échelle de la Savoie que des équipes de familles vont tenter de diminuer leur consommation d'énergie par des gestes économies au quotidien dans leur logement. Les éditions précédentes ont montré que l'objectif de 8% est facilement atteint et même dépassé dans la plupart des cas (en moyenne 15% d'économie en 2010-2011).

Le principe est simple: les familles relèvent leur compteur chaque semaine (électricité, chauffage, gaz...) pendant les cinq mois d'hiver (du

1^{er} décembre au 30 avril) ; puis comparent leurs résultats avec ceux de l'année précédente. L'enjeu est de modifier les habitudes à confort égal pour agir en faveur de l'environnement et diminuer les factures d'énergie!

Un événement de lancement sera organisé par l'ASDER le 4 novembre.

→ Pour participer ou vous informer contactez l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) au 04 79 85 88 50 ou par mail faep@asder.asso.fr et connectez-vous sur le site www.savoie.familles-a-energie-positive.fr

CHORALE DE LA MONFÉRINE

La Monférine dispose d'une Chorale animée par un chef de chœur professionnel. Elle se réunit chaque mardi à 15 h dans le salon de la Monférine et effectue dans l'année plusieurs prestations vocales dans des établissements divers, avec des déplacements en car.

La Chorale de la Monférine accueille tout chanteur et toute chanteuse de bonne volonté, qui souhaite se joindre aux résidents.

La participation est libre et gratuite. Rendez-vous directement le mardi à 15h dans le salon de la Monférine.

→ CHORALE CADENCE recrute des voix masculines pour renforcer ses pupitres ténor et basses.

APPEL AU CIVISME DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS !

La cohabitation avec les chiens nécessite le respect de quelques règles. Il est rappelé que:

→ Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble la Commune. Il est demandé une attention toute particulière à proximité des écoles, au parc Malatray et autres lieux publics fréquentés par les enfants.

→ Les propriétaires des chiens de 1^{re} et 2^e catégorie ont l'obligation d'appliquer la

réglementation en vigueur et de remplir une déclaration en mairie.

→ Pour faciliter le ramassage des déjections canines des « Sacs à crotte » sont disponibles à titre gracieux en mairie.

Le respect de ces consignes permet à tout un chacun de pouvoir profiter sereinement des espaces publics.

Merci à nos amis les chiens... et à leurs maîtres.

CINÉMA SÉNIORS

Au cinéma « Le Challenger » à Challes-les-Eaux, les jeudis: 3 novembre - 8 décembre - 12 janvier 9 février - 8 mars et 5 avril.

Horaires affichés en mairie

Inscriptions en mairie une semaine avant.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les personnes résidant sur la Commune nées en 1936 ou antérieurement, non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se faire connaître en mairie pour bénéficier du colis ou du repas annuels offert par la Municipalité aux aînés.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Savoie)

La CPAM de la Savoie a mis en place une adresse postale unique pour l'ensemble de la Savoie. Oubliez donc le centre de paiement dont vous dépendiez jusqu'alors.

L'adresse à retenir pour l'envoi de tous vos courriers et autres documents est désormais : → Assurance Maladie de la Savoie

5 av. Jean Jaurès 73015 CHAMBERY CEDEX

3624
NOUVEAU
NUMÉRO DE
SOS
MÉDECINS
73

Une étude préopérationnelle avec analyse environnementale intégrée sur le secteur du Grand Clos a été réalisée avec le concours financier de :



Conseil Régional : 25 941 € Conseil Général : 4 665 €



La Commune de Barby s'associe à l'opération Octobre rose, pour la lutte contre le cancer du sein, en éclairant de rose la façade de la mairie.

LA POSTE

Depuis début octobre le bureau de Poste n'est plus ouvert au public le lundi, ce que nous regrettons. Par ailleurs, des dispositions particulières concernent les boîtes postales.

Se renseigner auprès du Bureau de Poste.

RÉVISION DES LISTES ELECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011. Elle permet l'inscription des personnes nouvellement installées sur la Commune, ainsi que les rectifications affectant les changements d'adresse, l'état civil et les erreurs matérielles relatives aux personnes déjà inscrites. N'hésitez pas à vous inscrire ou à faire procéder à des modifications en cas d'anomalies, et ce d'autant plus que 2012 sera une année importante en matière d'élections à caractère national (présidentielles et législatives).

CONCOURS PHOTOS

La Commune de Barby organise un concours photo sur le thème de la « Gastronomie ». Vous pouvez participer gratuitement jusqu'au 10 décembre et peut-être gagner des bons d'achat chez les commerçants de Barby.

Le règlement est disponible en Maire ou sur le site wwwbarby73.fr

RAPPEL

AGENDA

OCTOBRE

- Mercredi 19: Heure du conte à la bibliothèque à 16h30
→ Samedi 22: vente de diots (judo Club) à la salle des fêtes

NOVEMBRE

- 5 et 6: bourse aux skis à la salle des fêtes
→ Lundi 7: Conseil municipal à 19h
→ Vendredi 11: Cérémonie de l'Armistice
→ Dimanche 20: journée des Collectionneurs organisée par le GAB à la salle des fêtes
→ Vendredi 25: Conseil communautaire à 18h30
→ Dimanche 27: loto organisé par la Croix Rouge

DÉCEMBRE

- 3 et 4: Téléthon
→ Vendredi 9: concert à l'église à 20h30 au profit d'ILVA MICA
→ Samedi 10: loto organisé par le foot à la salle des fêtes à partir de 19h30
→ Mercredi 14: contes de Noël à la bibliothèque à partir de 16h30
→ Jeudi 15: Conseil communautaire à St-Alban-Leysse à 18h30
→ Vendredi 16: marché de Noël de 16h à 19h30 au Clos Besson